



## Compte rendu de la session d'automne 2020

Madame, Monsieur,

Durant la session d'automne, les Chambres fédérales ont fixé des conditions-cadres favorables à la formation, la recherche et l'innovation (FRI) en Suisse. Le Conseil national s'est prononcé en faveur d'une augmentation des moyens financiers et, pour les acteurs, d'une sécurité accrue dans la planification. Pour sa part, le Conseil des Etats a approuvé le financement de la participation suisse au Programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation pour les années 2021 à 2027. Ces deux jalons pour l'avenir seront mis sous toit lors de la session d'hiver.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, [petra.studer@netzwerk-future.ch](mailto:petra.studer@netzwerk-future.ch)

---

### DÉCISIONS DU PARLEMENT

#### **Message FRI 2021-2024: le Conseil national demande des moyens financiers supplémentaires**

Lors de la session d'automne, le Conseil national et le Conseil des Etats ont délibéré sur les moyens financiers accordés à la formation, à la recherche et à l'innovation (FRI) pour les années 2021-2024 (**20.028**). L'augmentation de 188 millions de francs sollicitée par le Conseil des Etats lors de la session d'été a été approuvée par le Conseil national. Ce dernier a également soutenu la proposition du Conseil des Etats de lever le gel des crédits à hauteur de 312 millions de francs initialement prévu par le Conseil fédéral. Avec cette décision, les deux Chambres du Parlement entendent améliorer la sécurité de planification pour les acteurs du Domaine FRI.

Par ailleurs, le Conseil national s'est prononcé en faveur d'augmentations budgétaires s'élevant à 53 millions de francs. Il souhaite augmenter les crédits-cadres de 20,4 millions en faveur de la formation professionnelle, de 6 millions pour la formation continue, de 15 millions pour le domaine des EPF et de 12 millions de francs pour le Centre de compétences 3R.

### **Des divergences subsistent**

Lors du processus d'élimination des divergences, le Conseil des Etats a voté pour une augmentation des ressources financières en faveur de la formation continue. Le Conseil des Etats a cependant rejeté les autres augmentations du Conseil national, et s'est tenu à la version et à la planification du Conseil fédéral. Le Conseil national discutera probablement des divergences restantes lors de la session d'hiver.

 **Protocole du Conseil national du 8 septembre 2020**

 **Protocole du Conseil national du 16 septembre 2020**

 **Protocole du Conseil des Etats du 22 septembre 2020**

---

## **Le Conseil des Etats approuve la participation suisse à Horizon Europe**

Le Conseil des Etats a posé les premières bases pour que la Suisse puisse participer au Programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» durant les années 2021 à 2027 (**20.052**). Par 37 voix contre 2 et 2 abstentions, il a approuvé les moyens financiers nécessaires à la participation au Paquet Horizon à hauteur de 6,15 milliards de francs. Cette mesure vise à assurer le prolongement sans interruption de l'association de la Suisse au Programme-cadre de recherche de l'UE.

### **Réduction de la réserve rejetée**

Le crédit d'engagement du Paquet Horizon 2021-2027 se compose de la façon suivante: 5,42 milliards de francs de contributions obligatoires pour les programmes Horizon Europe, Euratom, ITER (recherche sur la fusion) et Digital Europe, 117

millions de francs pour les mesures d'accompagnement en Suisse ainsi que 614 millions de francs de réserves. Une proposition d'une minorité de la Commission visant à réduire la réserve de 147,6 millions de francs a été rejetée par 23 voix contre 19. Le Conseil national doit se prononcer.

## **Protocole du Conseil des Etats du 24 septembre 2020**

---

### **Divergences dans les délibérations sur la révision de la loi sur les EPF**

Le Conseil des Etats s'est occupé, en tant que deuxième conseil, de la révision de la Loi fédérale sur les Ecoles polytechniques fédérales (Loi sur les EPF, **19.065**). La révision vise notamment à mettre en œuvre les principes directeurs en matière de gouvernance d'entreprise dans le domaine des écoles polytechniques fédérales. La Chambre haute a rejoint le Conseil national pour les questions relatives à la réglementation des relations de travail, et à l'obligation pour les institutions d'être entendues avant que le Conseil des EPF ne puisse faire des recommandations ou prendre des mesures.

#### **Pas de droit de recours**

Contrairement au Conseil national, le Conseil des Etats ne souhaite pas accorder de droit de recours aux universités et aux instituts de recherche dans le domaine des EPF. En outre, les enregistrements vidéo devraient pouvoir être utilisés à des fins de formation. Dans les deux cas, la Chambre haute a soutenu la version du Conseil fédéral. Une autre divergence est apparue à la suite d'une motion individuelle : par 29 voix contre 9 et 1 abstention, le Conseil des Etats a décidé que, conformément aux principes de la bonne gouvernance, les membres de la Commission de recours des EPF devraient être élus par le Conseil fédéral et non pas par le Conseil des EPF. Compte tenu des divergences susmentionnées, la proposition a été renvoyée à la chambre basse qui devrait se prononcer à ce sujet en décembre.

## **Protocole du Conseil des Etats du 22 septembre 2020**

---

## **Base juridique en place pour les essais pilotes sur le cannabis**

Les deux conseils ont donné leur feu vert pour l'introduction d'un article expérimental dans la Loi fédérale sur les stupéfiants (**19.021**). Par 31 voix contre 7 et 2 abstentions, le Conseil des Etats a approuvé la réalisation d'études scientifiques sur la consommation de cannabis. Lors du débat sur les divergences, le Conseil national a approuvé la version du Conseil des Etats selon laquelle l'utilisation de chanvre biologique suisse ne devrait pas être obligatoire, mais «dans la mesure du possible».

 **Protocole du Conseil des Etats du 9 septembre 2020**

 **Protocole du Conseil national du 23 septembre 2020**

---

## **Loi sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation approuvée**

La chambre basse a approuvé à l'unanimité la proposition du Conseil fédéral sur la révision totale de la loi sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation (**19.072**). La loi devrait créer une base juridique équivalente à la fois pour la participation aux programmes de formation de l'UE et pour la mise en œuvre des programmes de soutien en Suisse. Le Conseil national a complété la proposition du Conseil fédéral dans l'article consacré avec la mention explicite d'une possible participation aux programmes internationaux. Au cours de la troisième semaine de session, le Conseil des Etats a approuvé le texte de loi modifié.

 **Protocole du Conseil national du 16 septembre 2020**

 **Protocole du Conseil des Etats du 22 septembre 2020**

---

## Conseil fédéral chargé de rédiger un rapport sur l'activation de la science en temps de crise

Le Conseil des Etats a approuvé le postulat «Mettre à profit le potentiel scientifique en période de crise» (**20.3280**) par 18 voix contre 17. Le Conseil fédéral doit maintenant présenter dans un rapport si et comment un réseau scientifique interdisciplinaire ou un centre de compétences peut être créé pour la gestion des crises. Le postulant a justifié sa demande par la crise déclenchée par le nouveau coronavirus. Celle-ci a montré qu'en des temps difficiles, il faut pouvoir bénéficier de structures existantes permettant d'activer les connaissances scientifiques. Le Conseil fédéral a rejeté le postulat au motif qu'il existe déjà des bases légales donnant aux organismes du genre la possibilité de s'appuyer rapidement sur des compétences scientifiques.


### Protocole du Conseil des Etats du 17 septembre 2020

---

## LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...

---

 ... approuvé à l'unanimité au Conseil des Etats le Programme énergétique «Swiss Energy Research for the Energy Transition» (SWEET, **20.029**). La Chambre haute a suivi le Conseil national et a raccourci le mandat de douze à huit ans. Les fonds à hauteur de 136,4 millions de francs sont donc disponibles jusqu'à fin 2028. Le Parlement pourra alors à nouveau se prononcer sur la promotion de la recherche sur l'énergie. SWEET doit financer en priorité les projets orientés vers l'application dans le domaine de la recherche énergétique.

 ... adopté au Conseil national et au Conseil des Etats le programme de la législature 2019-2023 (**19.078**). Le Parlement a apporté diverses adaptations à la planification du Conseil fédéral. Les conseils ont notamment ajouté aux objectifs de la législature un Message relatif au financement de la participation suisse au Programme européen de formation Erasmus+.

- ... adopté au Conseil national le postulat de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) «Feuille de route pour la coopération et la mobilité internationales qui succéderont à Erasmus plus» (**20.3928**). Le Conseil fédéral est chargé de soumettre au Parlement une feuille de route pour l'association aux programmes de coopération et de mobilité internationales qui suivront Erasmus+ dès 2021.
- ... accepté tacitement au Conseil des Etats la motion visant à encourager la recherche en matière de téléphonie mobile et de rayonnement (**19.4073**). Les projets de recherche doivent clarifier les questions en suspens concernant les risques sanitaires liés aux rayonnements de la téléphonie mobile. Le Conseil fédéral doit désormais s'occuper de la mise en oeuvre.
- ... adopté à l'unanimité au Conseil national la Loi fédérale sur la Haute école fédérale en formation professionnelle (Loi sur la HEFP, **19.070**). La base juridique adoptée permettra à l'institution d'être accréditée en tant que Haute école pédagogique.
- ... adopté au Conseil national, par 134 voix contre 58 et 1 abstention, la motion visant à renforcer la mobilité et les échanges linguistiques des apprentis et apprenties (**20.3918**). Par cette initiative, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) demande une augmentation des moyens financiers pour les séjours linguistiques dans le cadre de la formation professionnelle. La motion sera ensuite traitée par le Conseil des Etats.
- ... adopté au Conseil national le postulat «Pas de suppression des contributions fédérales en faveur des établissements de recherche d'importance nationale» (**20.3927**) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N). Le Conseil fédéral est chargé de présenter les canaux qu'il entend utiliser pour verser aux établissements de recherche d'importance nationale, à partir de 2025, les contributions fédérales attribuées jusqu'à présent au titre de l'article 12 de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI).

## **OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU**

---

### **➤ Renforcer le travail politique de milice en en faisant valider les acquis par les hautes écoles**

Postulat (20.3508) de la conseillère nationale Priska Seiler Graf (PS).

Déposé le 3 juin 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 26 août 2020.

### **➤ Contributions obligatoires pour une pleine participation de la Suisse aux programmes de coopération européens 2021-2027**

Question (20.1017) du conseiller national Eric Nussbaumer (PS).

Déposée le 8 juin 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 2 septembre 2020.

### **➤ Numerus clausus et perspectives de la formation des médecins**

Interpellation (20.3587) du conseiller aux Etats Marco Chiesa (UDC).

Déposée le 11 juin 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 26 août 2020.

### **➤ Sauvegarder les technologies-clés et les innovations en Suisse, pour la Suisse**

Interpellation (20.3676) de la conseillère nationale Doris Fiala (PLR).

Déposée le 17 juin 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 19 août 2020.

**➤ Pour une participation accrue et reconnue en faveur des étudiants et des étudiantes**

Motion (20.3669) de la conseillère aux Etats Elisabeth Baume-Schneider (PS).

Déposée le 17 juin 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 2 septembre 2020.

**➤ Pour une participation accrue et reconnue en faveur des étudiants et des étudiantes**

Motion (20.3872) du conseiller national Mathias Reynard (PS).

Déposée le 19 juin 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 2 septembre 2020.

**➤ Renforcer le positionnement de la Suisse en tant que pôle de biotechnologie et de production pharmaceutique**

Postulat (20.3752) du conseiller aux Etats Martin Schmid (PLR).

Déposé le 18 juin 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 2 septembre 2020.

**➤ Données anonymisées des patients utilisées à des fins de recherche. Tirer les enseignements de la lutte contre le coronavirus**

Question (20.1034) du conseiller national Christoph Eymann (PLD).

Déposée le 19 juin 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 2 septembre 2020.



## **NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS**

---

### **➤ Investissement pour le futur. Bons de formation continue pour encourager les travailleurs peu qualifiés**

Interpellation (20.9363) du conseiller national Matthias Aebischer (PS).  
Déposée le 9 septembre 2020.

### **➤ Quelle gestion des risques liés au numérique dans le domaine de la formation?**

Interpellation (20.3970) de la conseillère nationale Valentine Python (Les Verts).  
Déposée le 10 septembre 2020.

### **➤ Formation professionnelle, la Suisse latine écoutée?**

Interpellation (20.4012) du conseiller national Mathias Reynard (PS).  
Déposée le 16 septembre 2020.

### **➤ L'importance des drones (UAS/Unmanned Aircraft Systems) pour la place économique et la recherche suisse.**

Interpellation (20.4017) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).  
Déposée le 17 septembre 2020.

### **➤ RHT et recherche et développement : ne pas feiner la recherche et le développement en cas de ralentissement économique**

Interpellation (20.4058) du conseiller aux Etats Charles Juillard (PDC).  
Déposée le 22 septembre 2020.

**➤ Éliminer les angles morts - créer une chaire pour l'économie féministe!**

Motion (20.4059) de la conseillère nationale Tamara Funicello (PS).  
Déposée le 23 septembre 2020.

**➤ Budget pour la mobilité et les échanges linguistiques des apprentis**

Interpellation (20.4086) de la conseillère nationale Simone de Montmollin (PLR).  
Déposée le 23 septembre 2020.

**➤ Politique de la technologie et de l'innovation: accompagner, promouvoir et soutenir les changements structurels**

Initiative parlementaire (20.471) du conseiller national Philipp Matthias Bregy (PDC).  
Déposée le 24 septembre 2020.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

## **CONTACT**

---

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

**info@netzwerk-future.ch**

**www.reseau-future.ch**

---

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

---

**29 septembre 2020**

---

---